

---

## Cuir & tannerie.

**Numéro d'inventaire :** 1979.29300

**Type de document :** image imprimée

**Éditeur :** Pellerin (Epinal)

**Imprimeur :** Pellerin

**Période de création :** 4e quart 19e siècle

**Date de création :** 1890 (vers)

**Collection :** Série encyclopédique GLUCQ des Leçons de Choses Illustrées. ; 3817

**Inscriptions :**

- nom d'illustrateur inscrit : Anonyme

**Description :** Planche de 12 images (65 x 80) en couleurs avec légendes.

**Mesures :** hauteur : 392 mm ; largeur : 292 mm

**Mots-clés :** Images d'Epinal

Leçons de choses et de sciences (élémentaire)

**Filière :** aucune

**Niveau :** aucun

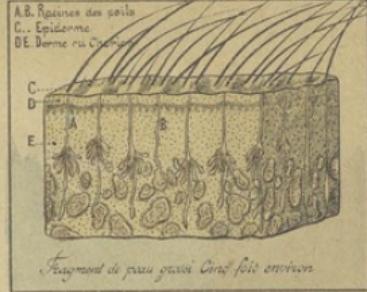
**Autres descriptions :** Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill. en coul.

Série Encyclopédique GLUCK  
des Leçons de Choses Illustrées

## CUIRS &amp; TANNERIE

IMAGERIE D'ÉPINAL. - N° 3817  
PELLERIN

Sous le nom générique de **cuir**, on désigne plus particulièrement les peaux de certains grands animaux tels que le bœuf, le cheval, la vache, le veau, etc., auxquelles on fait subir certaines préparations : **corroyage**, **longroyage**, **tannage**. Les peaux du mouton, de la chèvre, de l'agneau, conservent industriellement le même nom.

Lorsque les peaux sortent des abattoirs on les appellent **cuirs bruts**; elles constituent les **cuirs verts** proprement dits. On appelle aussi cuirs bruts ceux qui proviennent des pays lointains et qui se disent en **cuirs secs** ou **cuirs salés**, selon que, pour assurer leur transport, on les a desséchées ou passées au sel.



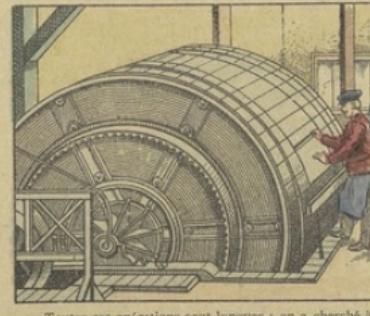
Le tanneur travaille les peaux fraîches (*vives*), séchées ou salées ; mais elles doivent être débarrassées de l'épiderme et du poil du côté fleur, des débris charnus du côté chair ; si pour cette dernière opération l'action mécanique suffit, pour l'éplagage il faut faire intervenir des agents chimiques.

Les peaux sont ramolies, foulées dans l'eau (*dessalage*), nettoyées et étirées au couteau rond sur le chevalet (*crémisage*), puis épilées (*ébourrage*). Ce travail consiste à les soumettre à une légère altération qui détruit l'adhérence de la racine du poil.



Après un séjour de plusieurs jours dans ces bains, les peaux sont remises sur le chevalet pour être **ébourrées** (*enlèvement des poils au couteau rond*), **écharnées**, égalisées au couteau tranchant, **queurcées**, pour adoucir le grain. Après un lavage à grande eau, il s'agit de gonfler les peaux pour les disposer à recevoir l'action du **tan**.

Ce gonflement se fait en les passant successivement dans des bains de **jusée** (*infusion de vieux tan ayant servi dans les fosses*) de plus en plus concentrés. La peau dite **cuirret** ou **peau en tripe** est prête au tannage proprement dit. Ces préparations sont rendues plus rapides par l'usage des machines (*tonneau à foulon, turbulent, etc.*)



Les gros cuirs (*buffles, bœufs, taureaux*) exigent jusqu'à deux ans de fosse ; le cuir d'œuvre (*vaches, veaux, chevaux*) plusieurs mois. Au sortir des fosses, les cuirs sont brossés, séchés dans des greniers aérés ; le gros cuir est battu pour le rendre plus ferme, le cuir d'œuvre est corroyé.

Toutes ces opérations sont longues ; on a cherché à les abréger par le gonflement des peaux à l'acide sulfurique, pour le tannage aux extraits tanniques. De bons résultats sont obtenus par le tannage électrique qui réduit la durée pour les gros cuirs à 8 jours. Les peaux agitées dans un tambour rotatif, avec une solution tannante, sont traversées par un courant.

On simplifie aussi par le tannage au chrome, qui consiste à plonger les peaux dans des bains d'alun de chrome et de sel marin. Elles fixent ainsi une petite quantité de sel de chrome et se tannent en quelques heures.